François Fillon a bénéficié de fonds publics détournés au Sénat

28/01/2017 à 19h13

Mediapart révèle que François Fillon, quand il était sénateur, a empoché une partie des crédits théoriquement réservés à la rémunération d'assistants, grâce à un système de commissions occultes.



François Fillon n'a pas seulement salarié son épouse ou ses enfants avec les fonds publics mis à sa disposition par le parlement. À l'époque où il siégeait au Sénat, il s'est mis dans la poche une partie des crédits théoriquement réservés à la rémunération d'assistants, grâce à un système de commissions occultes. Les sommes siphonnées entre 2005 et 2007 par l'actuel candidat LR à la présidentielle ne dépassent sans doute pas les 25 000 euros mais des juges d'instruction ont d'ores et déjà estimé que le stratagème utilisé, partagé avec nombre de sénateurs UMP entre 2003 et 2014, pouvait relever d'une infraction pénale. Plusieurs élus en ayant profité viennent même d'être mis en examen pour « recel de détournements de fonds publics ». À ce stade, l'information judiciaire en question porte uniquement sur des faits postérieurs à 2009, période à laquelle François Fillon avait déjà quitté le palais du Luxembourg pour Matignon. Son cas ne fait donc pas l'objet d'investigations.

(…) Mediapart